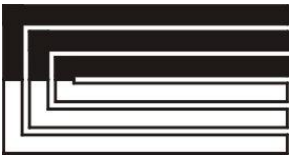


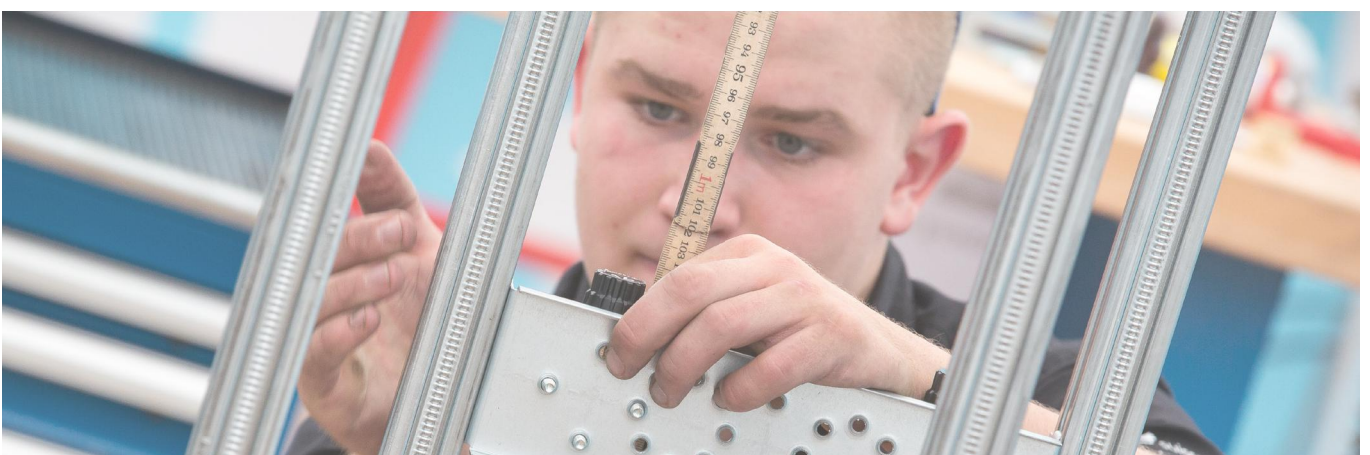


Conférence Cantonale de la Construction Kantonale Bauwirtschaftskonferenz



**RAPPORT ANNUEL
JAHRESBERICHT**

2016



SOMMAIRE INHALTSVERZEICHNIS

<i>Document / Dokument</i>	<i>Page / Seite</i>
Message du Président	2
Botschaft des Präsidenten	3
Membres du comité	4
Membres de la commission de gestion des déchets	4
Membres de la CCC	5
Rapport d'activités	7
Commission de gestion des déchets	11
Comptes 2015	12
Budget 2017	13
Procès-verbal de l'assemblée du 14.10.2015	14
Informations générales	19
Allgemeine Informationen	20

MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,
Chers membres de la CCC et chers collègues du comité,

Quel avenir pour la construction dans le canton de Fribourg ?

L'an passé, le discours était plutôt alarmiste : franc fort, votation du 9 février 2015, loi sur l'aménagement du territoire, lourdeurs administratives, pression sur les prix, incertitude sur les projets planifiés, délocalisation des entreprises, restructuration du personnel et budget limité des pouvoirs publics. L'année 2016 se montre plus clémente que les pronostics et l'indice suisse de la construction pour le 3e trimestre le confirme. Cette bonne tenue provient essentiellement de la construction de logements.



Le canton de Fribourg ne déroge pas à la règle, « boosté » par une meilleure accessibilité aux logements par rapport à la Riviera. L'acceptation par le parlement cantonal de crédits d'étude pour les projets prioritaires du réseau routier cantonal projette un potentiel important de travail pour le futur. Les entreprises peuvent regarder avec sérénité l'avenir mais toujours en étant attentives à la situation économique de leur région. L'évolution démographique de nos villes va engendrer une augmentation de la demande de logement. La densification des constructions sur la surface bâtie sonne le glas de la maison individuelle. L'assainissement et la revalorisation des terrains industriels en friche engendrent un nouveau concept de déconstruction, de revalorisation et de transformation de ces zones d'activité. De nouvelles approches du monde construit ou à construire interpellent notre société comme le cycle de vie d'un bâtiment, la revalorisation des matériaux, l'économie des matériaux dits « nobles », la mobilité, l'environnement et les énergies renouvelables.

Et la Conférence Cantonale de la Construction dans ce contexte ?

Notre Conférence, représentante de tous les acteurs de la construction. Elle se veut attentive, préventive et informative sur l'art de construire, présente et active dans l'économie fribourgeoise.

Sur cette base, plusieurs chantiers sont en cours :

- Disfonctionnement dans la construction, quelles solutions ?
- Soutien des pouvoirs publics dans l'exercice des marchés publics
- Lutte contre le travail au noir dans la construction, quels moyens pour y parvenir ?
- Contacts soutenus avec les pouvoirs politiques et l'économie locale
- Promotion de nos métiers envers la jeunesse par notre présence au forum START

Les travaux sont vastes et l'ambition grande mais « qui n'avance pas recule » et ce n'est pas l'esprit de la Conférence Cantonale de la Construction !

Je remercie tous mes collègues et les membres de la CCC pour leur travail, leurs idées et leur confiance ainsi que la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs pour son appui logistique.

Jean-Luc Schouwey
Président

Marsens, le 14 septembre 2016

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Sehr geehrte Damen und Herren
Liebe KBK-Mitglieder und liebe Vorstandskollegen

Welche Zukunft hat das Bauwesen im Kanton Freiburg?

Im vergangenen Jahr wurde etwas Panik verbreitet: Themen waren der starke Franken, die Abstimmung vom 9. Februar 2015, das Raumplanungsgesetz, der administrative Aufwand, der Preisdruck, die Unsicherheit bei geplanten Projekten, die Unternehmensverlagerung, die Personalumstrukturierung und das beschränkte Budget der öffentlichen Hand. Das Jahr 2016 erweist sich nun angenehmer als erwartet, was der Bauindex Schweiz für das 3. Quartal bestätigt. Diese positive Entwicklung ist vorwiegend auf den Wohnungsbau zurückzuführen.

Der Kanton Freiburg bildet hier keine Ausnahme. Gegenüber der Riviera wird er von einer besseren Zugänglichkeit zu Wohnungen in Schwung gebracht. Da das Kantonsparlament Studienkredite für prioritäre Projekte für das kantonale Strassennetz guthiess, ist für die Zukunft ein grosses Arbeitspotenzial zu erwarten. Die Unternehmen können gelassen in die Zukunft blicken, sollten aber die wirtschaftliche Lage ihrer Region stets im Auge behalten. Aufgrund der demographischen Entwicklung unserer Städte wird es zu einer grösseren Nachfrage nach Wohnungen kommen. Die bauliche Verdichtung auf der Siedlungsfläche läutet das Ende des Einfamilienhauses ein. Die Sanierung und Aufwertung von brachliegenden Industriegeländen führen zu einem neuen Konzept in Bezug auf den Abbau, die Aufwertung und den Umbau dieser Gewerbegebiete. Neue Ansätze der bebauten oder zu bebauenden Gebiete werden an unsere Gesellschaft herangetragen, beispielsweise der Lebenszyklus eines Gebäudes, die Aufwertung der Baustoffe, der sparsame Umgang mit sogenannten «edlen» Baustoffen, die Mobilität, die Umwelt und die erneuerbaren Energien.

Was tut die Kantonale Bauwirtschaftskonferenz in diesem Zusammenhang?

Unsere Konferenz vertritt alle Akteure des Bauwesens. Sie will sich aufmerksam, vorbeugend und informativ in die Baukunst einbringen und in der Freiburgischen Wirtschaft präsent und aktiv sein.

So werden zurzeit mehrere Themen bearbeitet:

- Unstimmigkeiten im Bauwesen, welche Lösungen gibt es?
- Unterstützung der öffentlichen Hand beim öffentlichen Beschaffungswesen
- Bekämpfung der Schwarzarbeit im Bauwesen, mit welchen Mitteln?
- Regler Kontakt mit Vertretern der Politik und der lokalen Wirtschaft
- Förderung unserer Berufe gegenüber den Jungen mit unserer Präsenz am Forum START

Es ist viel zu tun und der Ehrgeiz ist gross, aber «Stillstand ist Rückschritt» und letzterer ist nun wirklich nicht im Sinne der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz!

Ich danke allen meinen Kollegen und den KBK-Mitgliedern für ihre Arbeit, ihre Ideen und ihr Vertrauen sowie dem Freiburgischen Baumeisterverband für seine logistische Unterstützung.

Marsens, 14. September 2016

Jean-Luc Schouwey
Präsident

MEMBRES DU COMITE

Situation au 1^{er} septembre 2016

<i>Fonction</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Tél. prof.</i>
Président	Schouwey Jean-Luc	026 919 72 72
Secrétaire	Wicht Jean-Daniel	026 460 80 24
Membres	Brasey Henri	026 322 17 44
	Bürdel Daniel	026 350 33 00
	Collaud Willy	026 350 33 00
	Dorthe Jacques	026 913 73 75
	Egger Claude-Eric	026 429 66 11
	Engler Pascal	026 919 14 14
	Galley Denis	026 350 71 11
	Imfeld Jean	021 948 30 30
	Morand Grégory	026 352 81 11
	Müller Raoul	026 402 43 87
	Pasquier Luc	026 919 72 72
	Rime Bernard	026 912 24 44
	Robin Chantal	026 347 12 20
	Savarioud Francis	026 350 33 00
	Siffert Pierre	026 460 22 38
	Tercier Nicolas	026 347 24 24

MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Situation au 1^{er} septembre 2016

Président	Bürdel Daniel	026 350 33 00
Secrétaire	Joye Jacinthe	026 460 80 23
Membres	Butty Claude	021 909 58 13
	Constantin Loïc	026 305 37 60
	Lehmann Daniel	026 305 90 70
	Vonlanthen Norbert	026 494 11 57

MEMBRES DE LA CCC

Situation au 1^{er} septembre 2016

Secteur planification

- Association fribourgeoise des géomètres
- Association fribourgeoise des mandataires de la construction (AFMC)
- Société des ingénieurs et architectes, section de Fribourg (SIA)

Secteur principal de la construction

- Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs (FFE)

Secteur second œuvre

- Association cantonale fribourgeoise des installateurs-électriciens (ACFIE)
- Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
- Association fribourgeoise des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpenterie et fabriques de meubles (AFMEC)
- Groupement fribourgeois des carreleurs (GFC)
- Jardin Suisse du canton de Fribourg
- Métal Fribourg
- suissetec Fribourg
- Zimmer- und Schreinermeister-Verband Deutsch-Freiburg

Secteur fournisseurs

- Association fribourgeoise de l'industrie des graviers et du béton (AFGB)
- Association fribourgeoise des fabricants de produits en béton (AFFPB)
- Association fribourgeoise des marchands d'acier
- HG Commerciale

Secteur services

- Association des banques du canton de Fribourg
- Chambre fribourgeoise de l'immobilier (CFI)
- Etablissement cantonal d'assurances des bâtiments (ECAB)
- USPI Fribourg

Organisation faîtière

- Chambre de commerce Fribourg (CCF)
- Union patronale du canton de Fribourg (UPCF)

Membres individuels

- Associés poste enrobage en commun (APEC) SA
- Ascenseurs Schindler SA
- Banque Cantonale de Fribourg
- Béton Centre SA
- Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg
- Fribeton SA
- Gétaz Romang SA
- Henri Müller & Fils SA
- Hilti (Suisse) SA
- Liebherr Machines Bulle SA
- Sables et Graviers Tuffière SA
- Société Fribourgeoise de Recyclage SA
- Trans-Auto AG, Tafers
- UBS Switzerland AG

RAPPORT D'ACTIVITES

Assemblée 2015

Une année particulière, 20 ans de contrôles dans la gestion des déchets de chantiers

L'assemblée annuelle 2015 s'est déroulée à Forum Fribourg, dans le cadre habituel de la Foire, le mercredi 14 octobre. Près de 75 personnes ont répondu à l'invitation du comité pour cette assemblée particulière marquant 20 ans de contrôles sur les chantiers fribourgeois en matière de gestion des déchets.

Une belle assemblée avec plusieurs orateurs de qualité dont le Président du Grand Conseil fribourgeois en la personne de David Bonny, le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz et plusieurs intervenants pour présenter l'évolution de la gestion des déchets de chantiers des 20 dernières années. Le compte rendu de cette manifestation est à lire dans ce document sous la rubrique « Procès-verbal » de la dernière assemblée en page 14.

Le tournus de deux ans étant arrivé à son terme, Jean Imfeld remet son mandat au gros œuvre, pour deux nouvelles années, au Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Jean-Luc Schouwey, qui est confirmé à son poste par de vibrants applaudissements.

A l'issue des débats, les membres se sont retrouvés au premier étage de la Foire de Fribourg, sur le stand de suissetec où se déroulait un concours des métiers avec de nombreux apprentis fribourgeois. Une saine compétition qui permet de découvrir les talents d'un métier ! L'apéritif offert par suissetec fut fort sympathique et copieux. La construction fribourgeoise a pu refaire le monde et batailler tranquillement, comme de coutume, sur les problèmes rencontrés dans le quotidien du bâtiment. L'ambiance étant là, certains convives ont prolongé les débats, après la visite des stands, autour d'un savoureux foie gras poêlé.

Ces moments particuliers entre personnes engagées dans la construction sont nécessaires et permettent souvent de trouver des idées, des pistes pour améliorer les conditions cadres de nos métiers du bâtiment.



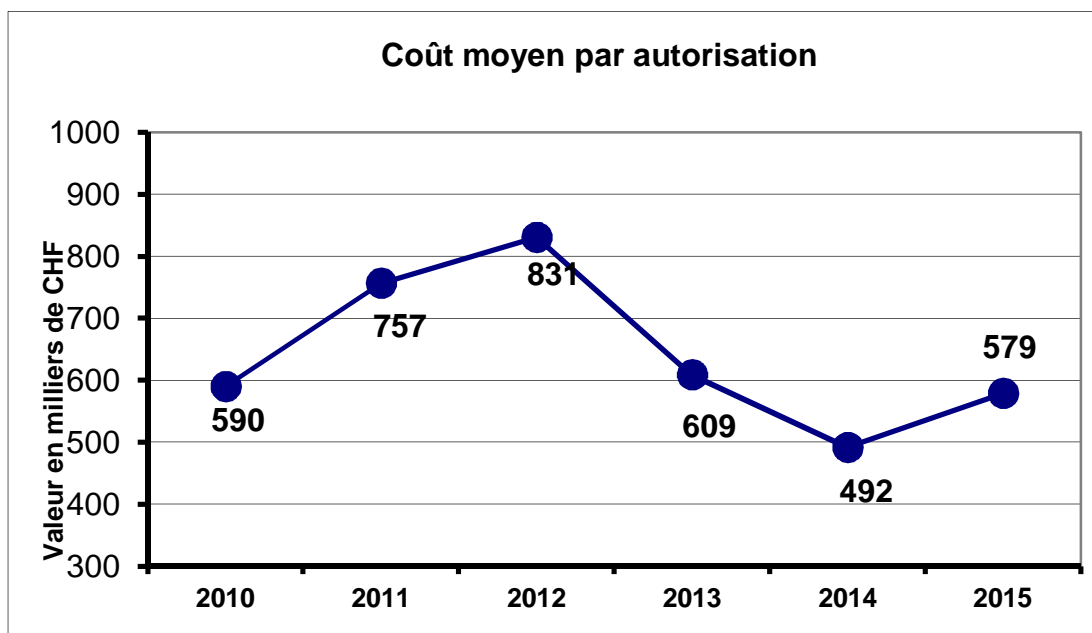
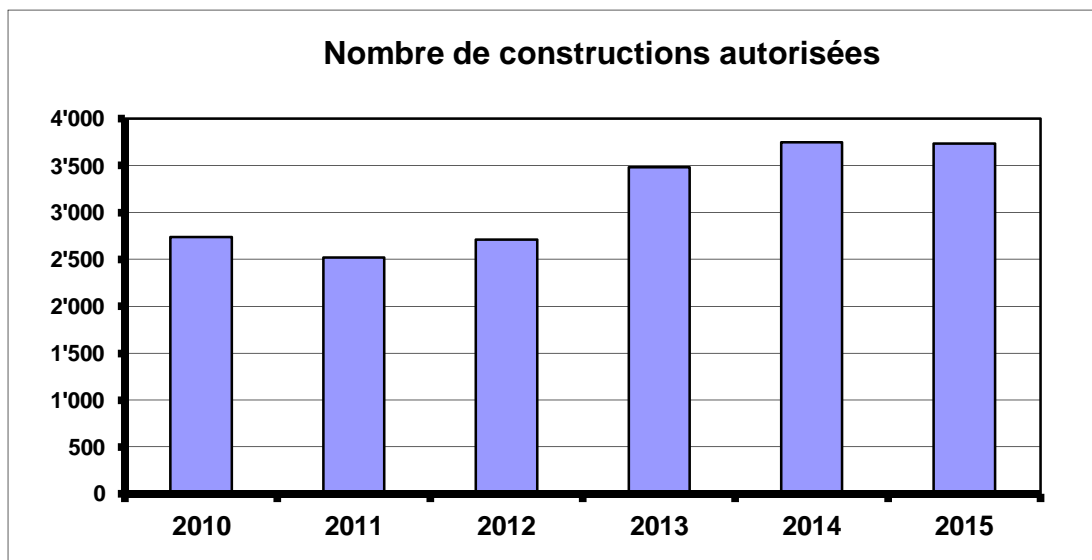
David Bonny, Président du Grand Conseil 2015

La construction en chiffres

La Conférence Cantonale de la Construction publie régulièrement des statistiques concernant le marché fribourgeois de la construction. Vous trouvez le fichier correspondant sur notre site, dans la rubrique « Statistiques », à l'adresse suivante :

www.construction.ch

Ci-dessous nous présentons, tirés de ce document, deux graphiques montrant l'évolution du nombre de constructions autorisées de 2010 à 2015 et la valeur moyenne de chacune de ces autorisations durant la même période.



Activités 2015-2016

Le comité de la CCC s'est réuni quatre fois durant l'année sous revue. Lors de chaque séance, les membres du comité débattent sur des sujets actuels, parfois chauds, dont certains fâchent en raison du laxisme des autorités. Visiblement, la lutte contre le travail au noir n'est pas encore une priorité des autorités de ce canton, probablement en raison d'une sous-estimation de la problématique. En effet, le second œuvre est plus touché que le gros œuvre, néanmoins, c'est toute la construction qui pâtit de cette image désastreuse des bâtisseurs.

Ci-dessous, vous trouvez la liste des sujets qui ont occupé le comité de la CCC entre les assemblées annuelles d'octobre 2015 et 2016 :

- ✓ Buts de la Conférence Cantonale de la Construction pour le période 2017 à 2022
- ✓ Conjoncture fribourgeoise, statistiques du marché de la construction
- ✓ Disfonctionnements dans la construction, avancement du projet
- ✓ Loi sur la plus-value foncière
- ✓ Lutte contre le travail au noir dans le canton de Fribourg
- ✓ Lutte contre les fraudes dans la construction
- ✓ Marchés publics, organisation d'un séminaire pour les nouveaux Conseillers communaux fribourgeois
- ✓ Projet de couverture autoroutière secteur Chamblieux, information sur son avancement et sur les enjeux pour l'agglomération

Projets en cours

Disfonctionnements dans la construction

Le groupe de travail s'est réuni le 13 janvier 2016 pour fixer les objectifs et les contours du projet. L'idée qui est ressortie de cette séance est de rappeler et de mettre, noir sur blanc, les bonnes pratiques en matière de conduite de projets, de la phase d'étude en passant par la réalisation jusqu'à la remise des clefs au Maître d'ouvrage, pour tous les intervenants de l'acte de construire. Malheureusement, on constate une perte de savoir dans la construction, un manque de professionnalisme croissant dans de nombreux processus. Le temps de chaque intervention est compté en raison de prestations financières insuffisantes pour couvrir les frais de production. La faute peut être imputée à la pression sur les prix causée par des employeurs peu scrupuleux employant de la main d'œuvre au noir, mais aussi à la peur du lendemain sans travail. L'entrepreneur au sens large du terme doit certainement s'adapter à cette situation mais également les mandataires qui conduisent les travaux afin que les prestations convenues soient effectivement réalisées. Il est essentiel de revenir à la bonne et vieille méthode « commander, contrôler, corriger » !

Forum Start des métiers 2017

La prochaine édition approche à grand pas. Dans la foulée de l'édition 2015, après avoir développé son site Internet sur les métiers de la construction, la CCC a décidé d'élaborer une brochure présentant les diverses professions du bâtiment. Cet ouvrage est agrémenté avec de nombreuses photos et de QR codes renvoyant le lecteur sur des fiches de métiers et qui sera disponible pour le prochain salon des métiers. Celui-ci devrait faire partie de la bibliothèque de chaque conseiller en orientation fribourgeois.

Une nouvelle association de la construction voit le jour

Le monde de la construction évolue. En Suisse romande, à l'initiative des vaudois et des genevois, il vient de se créer une faitière des associations de la construction sous la bannière « constructionromande ». Affiliée à « construction suisse » elle a pour but de défendre les intérêts de la Suisse romande à Berne et d'apporter la sensibilité francophone à l'organisation nationale.

Notre association va devoir décider de son adhésion à part entière à cette nouvelle organisation, en collaboration avec l'Union Patronale du Canton de Fribourg. En fonction de ses décisions, elle devra vraisemblablement changer son nom pour devenir « constructionfribourg » ! Le comité se penchera prochainement sur cette problématique et proposera d'éventuels changements à l'assemblée des membres 2017.

Conclusion

La Conférence Cantonale de la Construction, avec ses faibles moyens, travaille pour l'amélioration de l'image de la construction. Malheureusement, la situation s'est péjorée ; le travail au noir devient la règle pour trop de patrons peu scrupuleux dont le modèle d'affaire n'est pas la qualité du travail et la satisfaction du client, mais l'argent facile dans un canton en pleine croissance. Pour preuve, il suffit de constater les faillites à répétition, les sociétés qui se créent constamment où le patron d'un jour devient l'employé de la nouvelle société et quelques temps plus tard on change les rôles et on recommence. Tout ceci se déroule à la vue des autorités cantonales, du registre du commerce et du service des poursuites et faillites. La naïveté prévaut en ce moment. Il est temps de se réveiller et de montrer au Conseil d'Etat de notre canton les procédés choquants d'une minorité d'entreprises qui concurrencent les entreprises honnêtes. Les règles du marché sont corrompues et font souffrir les entreprises qui respectent les règles. De nombreuses ardoises restent ainsi impayées ! Et corolaire de cette situation, des entreprises, des marchands de matériaux, mais aussi de nombreux ouvriers sont floués.

La construction doit se battre et réagir énergiquement, il en va du soutien des entreprises honnêtes qui ont contribué jusqu'à ce jour au développement économique de ce canton. Il n'est pas juste que des arrivistes profitent de la bonne situation actuelle.

Il est temps que tous les membres de notre association s'engagent à se battre contre ce fléau. Il s'agira de soutenir fermement l'introduction d'un badge pour tous les travailleurs qui œuvreront sur les chantiers fribourgeois. Les solutions existent, il suffit d'avoir la volonté de les mettre en œuvre.

Givisiez, le 2 octobre 2016

*Jean-Daniel Wicht
Secrétaire de la CCC*

COMMISSION DE GESTION DES DECHETS

Activités 2015

L'année 2015 a été marquée par deux événements importants : les 20 ans d'existence de la Commission CCC-GD et les 20 ans de présidence de Monsieur Aloys Page. Ces événements ont été relatés et commentés dans le rapport annuel 2015.

2015 signifie aussi nouvelle présidence. En effet, c'est lors de l'assemblée annuelle de la CCC-GD que Monsieur Daniel Bürdel, Directeur adjoint à l'Union Patronale du Canton de Fribourg a accepté, pour une période de deux ans, la présidence de la Commission de la gestion des déchets.

Bilan des contrôles 2015

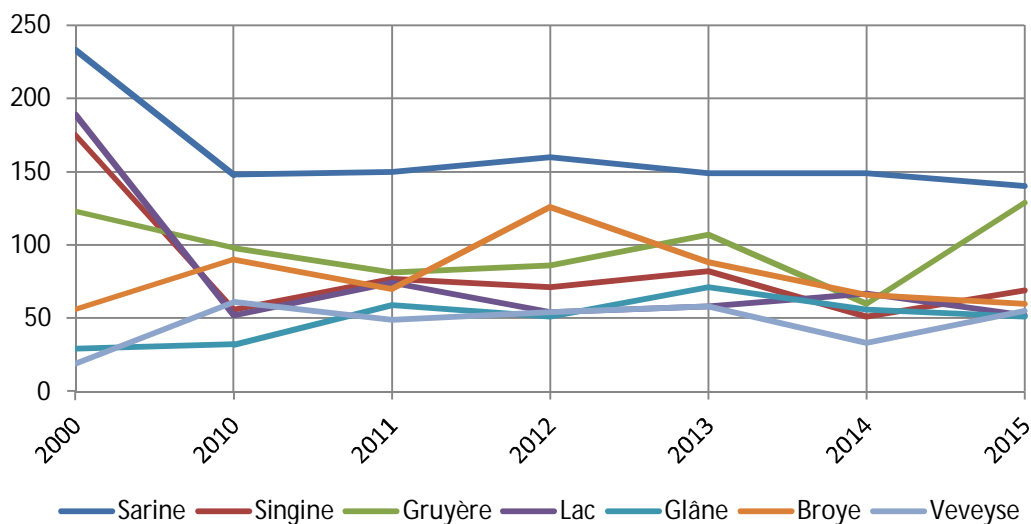
En 2015, 556 rapports de contrôles dans les domaines de la gestion des déchets, du contrôle de l'eau et de l'air ont été notifiés. Lors des visites de chantiers, les inspecteurs de l'Association Fribourgeoise de Contrôle (AFCo) ont pu constater des améliorations, notamment les feux de chantiers qui sont en nette diminution ce qui est fort encourageant. Nous avons aussi pu remarquer que le dialogue, les explications avec les responsables des chantiers sont importantes et nécessaires car une certaine méconnaissance des procédures est ressortie.

Le graphique ci-dessous démontre le nombre de contrôles par district. En raison d'une grande activité dans la construction, le district de la Gruyère, par rapport aux années précédentes, a la plus grande progression de contrôles par rapport à 2014.

Objectifs 2015-2016

Une bonne qualité des contrôles et des rapports est le premier objectif pour l'inspectorat. La commission espère aussi qu'aucun problème grave ne sera déclaré et que chaque entreprise assumera ses responsabilités et respectera les normes en vigueur afin de protéger et préserver notre environnement.

Nombre de contrôles par district



COMPTES 2015

Bilan

Actif		31.12.2014		31.12.2015
Débiteurs	Fr.	2'250.00	Fr.	3'300.00
C/c FFE secrétariat	Fr.	250.00	Fr.	-
Compte postal	Fr.	12'917.60	Fr.	13'514.00
UBS 66-884.812.0 épargne	Fr.	11'963.45	Fr.	11'964.95
Matériel promotion des métiers	Fr.	14'169.20	Fr.	12'504.40
Site Internet	Fr.	5'745.00	Fr.	5'745.00
Total	Fr.	47'295.25	Fr.	47'028.35
Passif		31.12.2014		31.12.2015
Fournisseurs	Fr.	855.00	Fr.	-
Capital au 1 ^{er} janvier	Fr.	47'225.00	Fr.	46'440.25
Excédent de recettes/charges	Fr.	-784.75	Fr.	588.10
Total	Fr.	47'295.25	Fr.	47'028.35

Compte de pertes et profits

Produits		31.12.2014		31.12.2015
Cotisations	Fr.	19'500.00	Fr.	19'500.00
Intérêts	Fr.	18.30	Fr.	3.30
Produits gestion déchets	Fr.	2'250.00	Fr.	3'300.00
Total	Fr.	21'768.30	Fr.	22'803.30
Charges		31.12.2014		31.12.2015
Amortissement stand START	Fr.	2'939.80	Fr.	3'364.80
Frais de séances	Fr.	2'616.35	Fr.	825.10
Frais de port	Fr.	452.05	Fr.	374.45
Frais de téléphone, fax, et copies	Fr.	582.55	Fr.	116.80
Frais divers	Fr.	13'044.85	Fr.	14'017.10
Internet	Fr.	642.45	Fr.	191.95
Frais gestion déchets	Fr.	2'275.00	Fr.	3'325.00
Excédent de recettes/charges	Fr.	-784.75	Fr.	588.10
Total	Fr.	21'768.30	Fr.	22'803.30

Givisiez, le 8 septembre 2016

BUDGET 2017

Compte de pertes et profits

Produits

Cotisations	Fr.	19'500
Intérêts	Fr.	100
Produits gestion déchets	Fr.	2'200

Total	Fr.	21'800
--------------	------------	---------------

Charges

Amortissement matériel START	Fr.	3'000
Frais de séances	Fr.	1'700
Frais de port	Fr.	500
Frais de téléphone, fax et copies	Fr.	700
Frais divers	Fr.	12'500
Internet	Fr.	600
Frais gestion déchets	Fr.	2'200

Total	Fr.	21'200
--------------	------------	---------------

Bénéfice prévisible de l'exercice	Fr.	600
--	------------	------------

Givisiez, le 2 octobre 2016

Procès-verbal

de l'assemblée générale ordinaire de la CCC
du 14 octobre 2015, à 17.00 heures,
au Forum Fribourg, Granges-Paccot

Présidence	Jean Imfeld
Présents	74 personnes, selon liste des présences
Absents excusés	selon liste des excusés
Procès-verbal	Christine Bouquet

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2014
2. Rapport annuel
3. Comptes 2014
4. Rapport des vérificateurs
5. Budget 2016
6. Fixation des cotisations annuelles
7. Elections statutaires
8. Divers

0. Préambule

Jean Imfeld, Président de la CCC, ouvre la séance en saluant les anciens Présidents de l'association, les membres du comité, les membres et surtout les invités qui font l'honneur de leur présence. Il soulève que cette assemblée marque également les 20 ans de contrôles environnementaux sur les chantiers fribourgeois.

Le Président rappelle que les membres ont été convoqués par courrier le 25 septembre dernier, l'ordre du jour détaillé de l'assemblée ainsi que le rapport annuel joints à la convocation. Jean Imfeld demande aux membres présents qu'ils fassent part de leurs éventuelles remarques sur le mode de convocation et l'ordre du jour. Personne ne souhaitant s'exprimer, le Président considère que l'assemblée a été conviée conformément à l'article 5.1 des statuts et qu'elle peut valablement délibérer.

Il renonce à nommer les présents et les excusés et renvoie chacun aux listes distribuées à l'entrée.

Le Président nomme Fritz Nobel et Philippe Kuenlin en tant que scrutateurs.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 8 octobre 2014

Le procès-verbal de la dernière assemblée se trouvait dans le rapport annuel 2015. Personne ne demandant sa lecture, le Président considère qu'il est approuvé. Il remercie son auteur, Rachel Ischer.

2. Rapport annuel

Jean Imfeld débute son rapport en énonçant les divers points traités par le comité cette année.

- L'attention s'est évidemment tournée vers les indicateurs de la construction qui ne sont pas forcément réjouissants pour l'avenir. Malgré des taux d'intérêts très intéressants, il n'y a que très peu d'investisseurs. Il est également difficile d'obtenir un permis de construire ; cela est dû aux procédures plus complexes ou aux oppositions de plus en plus fréquentes et de tout genre.
- Les contrôles environnementaux des chantiers fêtent leurs 20 ans cette année. A cette occasion, différents orateurs prendront la parole après l'assemblée.
- Les statistiques de la construction doivent être mises en relation avec la brochure « conjoncture fribourgeoise ».
- L'analyse de l'enquête sur les dysfonctionnements dans la construction devrait se faire avec la création d'un groupe de travail composé de plusieurs partenaires en plus des représentants du comité de la CCC.
- Le dossier de Chamblieux lâché par les communes riveraines de l'A12 et le lancement du projet de couverture de l'autoroute en lieu et place de parois anti-bruits a été repris.
- La LAT et le moratoire annoncé jusqu'en 2019 ainsi que les conséquences économiques inévitables inquiètent évidemment le comité.
- Et enfin le dossier de la formation professionnelle qui est un point important pour la CCC.

Cette année, la CCC prouve une fois de plus la raison de son existence. Le Président, le comité et les membres remercient infiniment les personnes qui, de près ou de loin, contribuent au bon fonctionnement de cette association.

Jean Imfeld conclut son discours en remerciant le comité pour son travail et sa fructueuse collaboration durant ses deux années passées à la présidence et remercie particulièrement Jean-Daniel Wicht pour son inlassable travail.

3. Comptes 2014

Le Président donne la parole au secrétaire pour les commentaires concernant les comptes 2014.

Jean-Daniel Wicht donne quelques précisions sur les comptes de pertes et profits qui ont subi des changements de coûts notables.

L'exercice 2014 se solde par une perte de CHF 784.25. Le capital de l'association au 31.12.2014 est de CHF 47'295.25.

4. Rapport des vérificateurs

Jean Imfeld donne la parole à Louis Bertschy, 1^{er} vérificateur et porte parole de l'organe de vérification pour son rapport.

Monsieur Bertschy informe que la vérification des comptes a été effectuée le 16 septembre 2015. Les comptes et le bilan correspondent parfaitement à la comptabilité, tenue avec soin et exactitude.

Aucune question sur le rapport n'étant posée, le Président demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2014 ainsi que le rapport de vérification et d'en donner décharge au comité en levant la main.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2016

La proposition pour le budget 2016 se trouve dans le rapport annuel. Il présente un bénéfice prévisible de CHF 100.00.

Aucune question n'étant posée, le Président demande à l'assemblée de l'accepter en levant la main.

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations annuelles

Jean Imfeld propose de maintenir les cotisations annuelles au même montant. Soit :

- CHF 750.00 pour les membres collectifs
- CHF 150.00 pour les membres individuels

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7. Élections statutaires

Trois démissions au sein du comité sont enregistrées :

- Marguerite Michel-Bersier, pour l'Association fribourgeoise de l'industrie du gravier et des bétons (AFGB)
- Christian Mossu, pour l'Association des banques du canton de Fribourg
- Claude Biemann, représentant de la Haute école d'Ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA)

Le Président les remercie pour l'excellent travail fourni au sein de la CCC. Ils sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

Pour les remplacer, les comités des différentes associations ont nommé :

- Luc Pasquier, Directeur de JPF Gravières SA, nommé Président par l'AFGB ;
- Nicolas Tercier, Banque Privée Edmond de Rothschild SA, désigné Président par l'Association des banques du canton de Fribourg ;
- Claude-Eric Egger, nommé doyen de l'École technique de la construction par la HEIA.

Le Président les remercie par avance pour leur disponibilité et leur engagement. L'assemblée confirme leur élection par de vibrants applaudissements.

Jean Imfeld a présidé la CCC durant 2 ans. Son mandat prend fin cette année. Il adresse un dernier message avec beaucoup de nostalgie à toute l'assemblée en remerciant toutes les personnes qui l'ont épaulé dans sa tâche.

La présidence doit être assurée durant 2 ans par le secteur principal de la construction. Le Président sortant propose la candidature de Jean-Luc Schouwey, membre du comité de la CCC et Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs.

Aucune autre proposition n'étant faite, le Président prie l'assemblée d'élire Monsieur Schouwey par acclamation.

Concernant les vérificateurs, deux personnes sont nommées chaque année, conformément à l'art. 11.1 des statuts. Le Président propose les candidatures suivantes :

- Alain Rime, 1^{er} vérificateur (Haute école supérieur d'ingénierie et d'architecture) ;
- Patrick Papaux, 2^{ème} vérificateur (Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs) en lieu et place de l'ECAB qui ne souhaite pas nommer de collaborateur pour effectuer cette révision.

La suppléance sera assumée pour une année par Fribéton SA.

8. Divers

Jean Imfeld arrive au terme de l'assemblée. Pour le dernier point de l'ordre du jour, il cède la parole au Président du Grand Conseil, David Bonny.

Monsieur Bonny remercie le Président pour son invitation. Il présente les points principaux abordés lors du Grand Conseil. Le guide de la construction avec toutes ses abréviations, une ribambelle de lois et d'ordonnances. Rares sont les professions soumises à autant d'exigences et de contraintes, mais tout le monde sait combien les normes et les règles en matière de construction sont nécessaires. Un autre point lui tient à cœur : l'harmonie de nos quartiers et villages. Le pays s'abîme et les architectes ne tiennent pas assez compte de l'environnement. Pour conclure son discours, il cite un proverbe de Charles Dubois : *« L'amour de son travail est une vertu, c'est la principale source de bonheur ».*

David Bonny reçoit un petit cadeau de la part du Président qui le remercie pour sa disponibilité et son message.

9. Partie informative

A l'occasion des 20 ans de la CCC - Gestion des déchets, plusieurs personnes ont été invitées à intervenir après l'assemblée.

Dans un premier temps, Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz a parlé de la création de la commission, de ses activités et progrès des 20 dernières années. Il y a eu beaucoup de changements mais il est certain que d'autres mesures peuvent encore être prises.

Aloys Page, Président de la commission de gestion des déchets, prend ensuite la parole sur le sujet « Environnement et chantiers, les défis ! ». Beaucoup de souvenirs lui reviennent en pensant à toutes ces années passées. La commission de gestion des déchets de chantiers fut constituée en 1994. Dès cette date, et en tant que Président de l'Association fribourgeoise des architectes, il participait aux travaux de la commission comme Président. Censé exercer son mandat pour 1 an, les années se sont accumulées pour arriver à 20, tout comme Loïc Constantin en tant que membre de la commission. En décembre 1995, le Conseil d'Etat prenait un arrêté en déléguant à la CCC la tâche d'organiser les contrôles de chantiers. Le financement était réalisé par le biais d'un émolument prélevé lors de la délivrance du permis de construire. Cette méthode a fait ses preuves et est encore en vigueur aujourd'hui. Les matières premières à détruire comme la terre, la pierre, le bois, le fer, le verre n'ont pas changées et sont restées non polluantes. C'est ce qu'on y ajoute pour mettre en œuvre la matière première qui pollue. Il faut donc maîtriser cette transformation. Le problème n'est pas la production de déchets. La solution consiste à considérer le déchet comme une nouvelle matière première, à la transformer pour lui redonner une nouvelle valeur ajoutée avec un meilleur bilan écologique. Arrivé à la fin de son discours, Aloys Page remercie toutes les personnes qui ont travaillé avec lui durant toutes ces années et souhaite la bienvenue au nouveau Président de la commission, Daniel Bürdel.

Thierry Müller, membre de la Direction générale de HRS Real Estate SA à St. Sulpice, ainsi que Pierre Guglielmetti, responsable sécurité et environnement de la même entreprise générale, prennent ensuite la parole sur le chantier Lidl – centrale de distribution à Sévaz. Ce projet avait comme volume SIA 440'400 m³ avec une surface utile de plancher de 36'700 m². Le coût de celui-ci était d'environ CHF 50 mio. Il y avait environ 150 entreprises engagées sur le site avec un nombre d'ouvriers de 400 au maximum. Le projet a duré 9 mois. Pour le gros œuvre, un système automatique par puce GSM avec envoi de SMS lors de dépassement du seuil PH et turbidité de l'eau ; 3 bennes de 24 m³ avec double séparation pour la décantation et la floculation ; rac de 12 bouteilles de CO₂ branché au container système automatique ainsi qu'1 bonbonne de gaz en fin du rac et une réserve prévues pour le système du traitement des eaux. Pour le second œuvre, le même système avait été utilisé. La quantité des déchets générés pendant le chantier comme le bois, DIB, les matériaux inertes et les déchets liquides comme la résine, peinture ou colle étaient remis à Goutte SA pour revalorisation. Les boues polluées par le traitement des eaux ont été remis à Deponie Teuftal AG pour élimination. Un chantier d'une telle ampleur demande

une grande organisation ainsi qu'une surveillance minutieuse par rapport aux déchets et à la sécurité.

Pour finir, Loic Constantin, chef de section « déchets et sites pollués » du Service de l'environnement, prend la parole. Il commence par une brève présentation historique de la gestion des déchets : de 1983, année durant laquelle la loi fédérale sur la protection de l'environnement est mise en vigueur, à 2016 où la révision complète de l'OTD est prévue, il s'est écoulé pas moins de 30 ans. Durant toutes ces années, les mesures pour la protection de l'environnement n'ont cessé d'évoluer. Il illustre ses propos par des images, quelque peu terrifiantes, de déchets sur les chantiers en 1995 et en fait la comparaison avec des photos de 2015. En 20 ans, les problèmes ont considérablement diminué mais sont toujours existants. En 2014, les contrôles sur la gestion des eaux et la protection de l'air ont été intensifiés. De nouveaux critères sont à prendre en considération, notamment l'installation de filtres à particules sur les machines de chantier. Malgré tout, la lutte contre les déchets n'est pas terminée ; beaucoup de nouveaux développements sont attendus dont l'extension des contrôles.

Jean Imfeld reprend la parole et propose aux membres de s'exprimer sur un sujet. Aucune remarque n'étant faite, le Président peut donc clore l'assemblée.

La séance est levée à 18.30 heures.

Le Président convie ensuite tous les présents à partager un apéritif sur le stand de suissetec. Il adresse un énorme remerciement à son Président, Francis Savarioud, pour l'invitation et le sponsoring de l'apéritif.

Givisiez, le 18 avril 2016

*Christine Bouquet
Secrétaire*

INFORMATIONS GENERALES

LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

- Fondée le 19 janvier 1978
- Nouveaux statuts et réorganisation, le 10 octobre 2002

LES BUTS DE LA CONFERENCE CANTONALE DE LA CONSTRUCTION

Elle est une association au sens des art. 60 et ss. du Code civil suisse en tant qu'organisation cadre des associations professionnelles et techniques du secteur cantonal de la construction dans les groupes :

- Planification
- Secteur principal de la construction
- Second œuvre
- Fournisseurs et services

La CCC a pour but d'élaborer des bases de décisions dans les questions se rapportant à la construction dans le canton de Fribourg ; elle coordonne la façon d'agir en commun dans la défense des intérêts généraux de la construction ; elle est l'interlocuteur privilégié entre les autorités politiques et de la construction. Cela vaut en particulier pour la régulation du volume de l'offre et de la demande de l'industrie cantonale de la construction.

La CCC émet des recommandations à ses membres pour l'exécution de ses tâches. Elle peut, sur le plan interne et externe, conclure des contrats concernant des tâches limitées.

Elle veille à maintenir une image de marque de la construction dans le canton de Fribourg.

CONTACT

Adresse Conférence Cantonale de la Construction
Rte André-Piller 29
Case postale
1762 Givisiez

Email office@construction.ch

Téléphone 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

Contact Jean-Daniel Wicht, secrétaire de la Conférence
Jacinthe Joye, secrétaire de la commission de la gestion des déchets

D'autres informations sur www.construction.ch

ALLGEMEINE INFORMATIONEN

DIE KANTONALE BAUWIRTSCHAFTSKONFERENZ

- Gegründet am 19. Januar 1978
- Neue Statuten und Reorganisation am 10. Oktober 2002

ZIEL UND ZWECK DER KANTONALEN BAUWIRTSCHAFTS-KONFERENZ

Sie ist ein Verein im Sinne Art. 60 ff des ZGB als Organisation der Berufs- und Fachverbände der freiburgischen Bauwirtschaft der Gruppen:

- Planung
- Bauhauptgewerbe
- Tiefbau
- Zulieferindustrien
- Dienstleistungsbetriebe

Die KBK hat als Ziel, Entscheidungsgründungen in den Fragen auszuarbeiten, die sich auf den Bau im Kanton Freiburg beziehen; sie koordiniert die Handlungsweise gemeinsam in der Verteidigung des Allgemeinwohles des Baus; sie ist der Gesprächspartner, der zwischen den politischen Mächten und dem Bau bevorzugt ist. Das gilt besonders für die Regelung des Volumens des Angebots und der Anfrage der kantonalen Bauindustrie.

Was die Erfüllung seiner Aufgaben betrifft, gibt die KBK seinen Mitgliedern Empfehlungen. Sie kann, sei es auf dem internen sowie externen Plan, Verträge abschließen, die beschränkte Aufgaben betreffen.

Sie achtet, das Markenzeichen des Baugewerbes im Kanton Freiburg zu erhalten.

KONTAKT

Adresse Kantonale Bauwirtschaftskonferenz
Rte André-Piller 29
Postfach
1762 Givisiez

Email office@construction.ch

Telefon 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

Kontakt Jean-Daniel Wicht, Sekretär der Kantonalen Bauwirtschaftskonferenz
Jacinthe Joye, Sekretärin der Baustellenabfallbewirtschaftung

Zusätzliche Informationen unter www.construction.ch



Conférence Cantonale de la Construction
Route André-Piller 29
1762 Givisiez
026 460 80 20
office@construction.ch